

Bruxelles, le 24 octobre 2023  
(OR. en)

14629/23  
ADD 1

MI 898  
COMPET 1031  
IND 557  
CONSOM 381  
TELECOM 312  
JAI 1368  
CT 161  
PI 164  
AUDIO 102  
DELECT 166

#### NOTE DE TRANSMISSION

---

Origine:	Pour la secrétaire générale de la Commission européenne, Madame Martine DEPREZ, directrice
Date de réception:	20 octobre 2023
Destinataire:	Madame Thérèse BLANCHET, secrétaire générale du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	C(2023) 6807 final - ANNEXES 1 à 2
Objet:	ANNEXES du RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) .../.. DE LA COMMISSION complétant le règlement (UE) 2022/2065 du Parlement européen et du Conseil en établissant des règles concernant la réalisation d'audits pour les très grandes plateformes en ligne et les très grands moteurs de recherche en ligne

---

Les délégations trouveront ci-joint le document C(2023) 6807 final - ANNEXES 1 à 2.

---

p.j.: C(2023) 6807 final - ANNEXES 1 à 2



Bruxelles, le 20.10.2023  
C(2023) 6807 final

ANNEXES 1 to 2

**ANNEXES**

**du**

**RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) .../.. DE LA COMMISSION**

**complétant le règlement (UE) 2022/2065 du Parlement européen et du Conseil en  
établissant des règles concernant la réalisation d'audits pour les très grandes  
plateformes en ligne et les très grands moteurs de recherche en ligne**

## ANNEXE I – Modèle de rapport d’audit mentionné à l’article 6

### Table des matières

SECTION A Informations générales	
1. Service audité: .....	
2. Fournisseur audité: .....	
3. Adresse du fournisseur audité: .....	
4. Point de contact du fournisseur audité: .....	
5. Portée de l’audit:	
a. Le rapport d’audit comprend-il une évaluation du respect de l’ensemble des obligations et engagements mentionnés à l’article 37, paragraphe 1, du règlement (UE) 2022/2065 applicables au fournisseur audité? Oui/Non	
<b>i. Conformité avec le règlement (UE) 2022/2065</b>	
<b>Obligations énoncées au chapitre III du règlement (UE) 2022/2065:</b>	
<b>Obligation auditée</b>	<b>Période couverte</b>
<i>Indiquer précisément l’obligation qui fait l’objet de l’audit</i>  <i>Insérer autant de lignes que nécessaire</i>	<i>(JJ/MM/AAAA)</i>  à <i>(JJ/MM/AAAA)</i>
<b>ii. Respect des codes de conduite et des protocoles de crise</b>	
<b>Engagements pris en vertu des codes de conduite mentionnés aux articles 45 et 46 du règlement (UE) 2022/2065 et des protocoles de crise mentionnés à l’article 48 du règlement (UE) 2022/2065</b>	
<b>Engagement audité</b>	<b>Période couverte</b>
<i>Préciser le code de conduite ou le protocole de crise et</i>	<i>(JJ/MM/AAAA)</i>

<i>l'engagement spécifique faisant l'objet de l'audit</i> <i>Insérer autant de lignes que nécessaire</i>	à <i>(JJ/MM/AAAA)</i>
---	--------------------------

6. a. Date de début d'audit: ..... b. Date de fin d'audit: .....

**SECTION B Organisme(s) d'audit**

*Pour la section ci-dessous, insérer autant de lignes que nécessaire par point.*

1. Nom de l'organisme ou des organismes d'audit:

.....

2. Informations sur l'équipe d'audit de l'organisme d'audit:

*Pour chaque membre de l'équipe d'audit, fournir:*

1. *le nom de la personne;*
2. *l'organisme individuel, faisant partie de l'organisme d'audit, auquel la personne est affiliée;*
3. *l'adresse électronique professionnelle de la personne;*
4. *une description des responsabilités de la personne et du travail qu'elle a effectué au cours de l'audit.*

.....

3. Qualifications des auditeurs:

.....

a. Aperçu des qualifications professionnelles des personnes qui ont effectué l'audit, y compris les domaines d'expertise et les certifications, le cas échéant:

.....

b. Les documents attestant que l'organisme d'audit satisfait aux exigences énoncées à l'article 37, paragraphe 3, point b), du règlement (UE) 2022/2065 ont été joints en annexe au présent rapport:

.....

4. Indépendance des auditeurs:

a. Déclaration d'intérêt:

.....

b. Références aux normes pertinentes pour l'indépendance de l'équipe d'audit auxquelles adhèrent l'organisme ou les organismes d'audit:

.....

c. Liste des documents attestant que l'organisme d'audit respecte les obligations prévues à l'article 37, paragraphe 3, points a) et c), du règlement (UE) 2022/2065 joints en annexe du présent rapport.

.....

5. Références aux normes d'audit appliquées dans le cadre de l'audit, le cas échéant:

.....

6. Références aux normes de gestion de la qualité auxquelles l'organisme d'audit adhère, le cas échéant:

.....

**SECTION C: résumé des principales constatations**

1. Résumé des principales constatations tirées de l'audit, conformément à l'article 37, paragraphe 4, point e), du règlement (UE) 2022/2065

.....

**SECTION C.1 : Conformité avec le règlement (UE) 2022/2065**

1. Avis d'audit concernant le respect des obligations auditées mentionnées à l'article 37, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) 2022/2065:

- Positif
- Positif et assorti de commentaires
- Négatif

2. Conclusion de l'audit pour chaque obligation auditée:

Obligations auditées	Conclusions de l'audit		
Indiquer précisément l'obligation qui fait l'objet de l'audit <i>Insérer autant de lignes que nécessaire</i>	<input type="checkbox"/> Positif	<input type="checkbox"/> Positif et assorti de commentaires	<input type="checkbox"/> Négatif

**SECTION C.2 : Respect des engagements volontaires pris au titre des codes de conduite et des protocoles de crise**

Reproduire la section C.2 pour chaque code de conduite et protocole de crise audité mentionné à l'article 37, paragraphe 1, point b), du règlement (UE) 2022/2065:

1. avis d'audit sur le respect des engagements pris dans le cadre de (préciser le code de conduite ou le protocole de crise couvert par l'audit):

- Positif
- Positif et assorti de commentaires
- Négatif

2. Conclusion de l'audit pour chaque engagement audité:

Engagements audités	Conclusions de l'audit		
<p>Indiquer précisément l'engagement qui fait l'objet de l'audit</p> <p><i>Insérer autant de lignes que nécessaire</i></p>	<input type="checkbox"/> Positif	<input type="checkbox"/> Positif et assorti de commentaires	<input type="checkbox"/> Négatif

Section C.3:

Explication des circonstances et des raisons pour lesquelles aucun avis d'audit n'a pu être exprimé, le cas échéant:

.....

SECTION D: description des constatations: Conformité avec le règlement (UE) 2022/2065

SECTION D.1 : conclusion de l'audit sur l'obligation (à préciser)

*Dans la section D.1, insérer autant d'entrées que nécessaire pour couvrir l'ensemble de la portée de l'audit, en précisant l'obligation à laquelle la section se réfère.*

*Les informations fournies doivent être complètes et détaillées de sorte qu'un tiers n'ayant aucun lien antérieur avec l'audit soit en mesure de comprendre la description des constatations.*

*Pour cette section, insérer autant de lignes que nécessaire par point.*

I. Conclusion de l'audit:

Conclusion de l'audit		
<input type="checkbox"/> Positif	<input type="checkbox"/> Positif et assorti de commentaires	<input type="checkbox"/> Négatif

*Description de la conclusion de l'audit, justification et commentaires éventuels.*

*Le cas échéant, inclure ici tout commentaire.*

*Si la conclusion n'est pas positive, recommandations opérationnelles sur les mesures spécifiques pour se mettre en conformité.*

*Explication de l'importance relative du manquement, le cas échéant.*

*Délai  
recommandé  
pour la mise en  
conformité.*

## II. Procédures d'audit et leurs résultats:

1. Description des critères d'audit et du seuil de signification utilisés par l'organisme d'audit conformément à l'article 10, paragraphe 2, point a), du présent règlement:

.....

2. Procédures, méthodes et résultats de l'audit:

(a) Description des procédures d'audit mises en œuvre par l'organisme d'audit, des méthodes utilisées pour évaluer le respect du règlement, et justification du choix de ces procédures et méthodes (y compris, le cas échéant, justification du choix des normes, des critères de référence, de la taille de l'échantillon et de la méthode d'échantillonnage):

.....

(b) Description, explication et justification de toute modification apportée aux procédures d'audit au cours de l'audit:

.....

(c) Résultats des procédures d'audit, y compris les tests et les procédures analytiques de corroboration:

.....

3. Vue d'ensemble et description des informations utilisées comme éléments probants, y compris, le cas échéant:

(a) une description du type d'information et de sa source;

(b) la ou les périodes au cours desquelles les éléments probants ont été recueillis;

(c) la période à laquelle les éléments probants se réfèrent;

(d) toute autre information et métadonnée pertinente.

.....

4. Explication de la manière dont le niveau d'assurance raisonnable a été atteint:

.....

5. Dans les cas suivants:

5.1. un élément spécifique n'a pas pu être audité, soit la situation prévue à l'article 37, paragraphe 5, du règlement (UE) 2022/2065, ou

5.2. il n'a pas été possible de tirer de conclusion d'audit offrant un niveau d'assurance raisonnable, soit la situation prévue à l'article 8, paragraphe 8, du présent règlement,

fournir une explication des circonstances et des raisons:

Obligation ou engagement et éléments pertinents non audités	Explication des circonstances et des raisons:

6. modifications notables apportées aux systèmes et fonctionnalités audités au cours de la période auditée et explication de la manière dont ces changements ont été pris en compte dans la réalisation de l’audit.

.....

7. Autres observations et constatations pertinentes:

.....

**SECTION D.2 : éléments supplémentaires en vertu de l’article 16 du présent règlement**

1. Analyse du respect, par le fournisseur audité, de l’article 37, paragraphe 2, du règlement (UE) 2022/2065 en ce qui concerne l’audit en cours:

.....

2. Description de la manière dont l’organisme d’audit a garanti son objectivité dans la situation décrite à l’article 16, paragraphe 3, du présent règlement:

.....

**SECTION E: description des constatations concernant le respect des codes de conduite et des protocoles de crise**

**Code de conduite ou protocole de crise: (à préciser)**

*Reproduire la présente section pour chaque code de conduite et protocole de crise*

**SECTION E.1 : conclusion de l’audit sur l’engagement (à préciser)**

*Pour la section E.1, insérer autant d’entrées que nécessaire pour couvrir l’ensemble de la portée de l’audit, en précisant l’engagement audité.*

*Les informations fournies doivent être complètes et détaillées de sorte qu’un tiers n’ayant aucun lien antérieur avec l’audit soit en mesure de comprendre la description des constatations.*

*Pour cette section, insérer autant de lignes que nécessaire par point.*

**III. Conclusion de l’audit:**

Conclusion de l’audit
-----------------------

<input type="checkbox"/> Positif	<input type="checkbox"/> Positif et assorti de commentaires	<input type="checkbox"/> Négatif
<i>Description de la conclusion de l'audit, justification et commentaires éventuels.</i>		
<i>Si la conclusion n'est pas positive, recommandations opérationnelles sur les mesures spécifiques pour se mettre en conformité. Explication de l'importance relative du manquement, le cas échéant.</i>		<i>Délai recommandé pour la mise en conformité.</i>

IV. Procédures d'audit et leurs résultats:

Description des critères d'audit et du seuil de signification utilisés par l'organisme d'audit conformément à l'article 10, paragraphe 2, point a), du présent règlement:

.....

2. Procédures, méthodes et résultats de l'audit:

(a) Description des procédures d'audit mises en œuvre par l'organisme d'audit, des méthodes utilisées pour évaluer le respect du règlement, et justification du choix de ces procédures et méthodes (y compris, le cas échéant, justification du choix des normes, des critères de référence, de la taille de l'échantillon et de la méthode d'échantillonnage):

.....

(b) Description, explication et justification de toute modification apportée aux procédures d'audit au cours de l'audit:

.....

(c) Résultats des procédures d'audit, y compris les tests et les procédures analytiques de corroboration:

.....

3. Vue d'ensemble et description des informations utilisées comme éléments probants, y compris, le cas échéant:

- (a) une description du type d'information et de sa source;
  - (b) la ou les périodes au cours desquelles les éléments probants ont été recueillis;
  - (c) la période à laquelle les éléments probants se réfèrent;
  - (d) toute autre information et métadonnée pertinente.
- .....

4. Explication de la manière dont le niveau d'assurance raisonnable a été atteint:

.....

.....

5. Dans les cas suivants:
- (a) un élément spécifique n'a pas pu être audité, soit la situation prévue à l'article 37, paragraphe 5, du règlement (UE) 2022/2065, ou
  - (b) il n'a pas été possible de tirer de conclusion d'audit offrant un niveau d'assurance raisonnable, soit la situation prévue à l'article 8, paragraphe 8, du présent règlement,
- fournir une explication des circonstances et des raisons:

Obligation ou engagement et éléments pertinents non audités	Explication des circonstances et des raisons:

6. modifications notables apportées aux systèmes et fonctionnalités audités au cours de la période auditée et explication de la manière dont ces changements ont été pris en compte dans la réalisation de l'audit.
- .....

7. Autres observations et constatations pertinentes:
- .....

**SECTION F.1 : tiers consultés**

*Reproduire la présente section pour chaque tiers consulté, en incrémentant à chaque fois d'une unité le numéro attribué à la section (par exemple, F.1, F.2, etc.).*

- 1. Nom du tiers consulté:  
.....
- 2. Représentant et coordonnées du tiers consulté:  
.....
- 3. Date(s) de consultation:  
.....
- 4. Données fournies par le tiers:  
.....

**SECTION G** toute autre information que l'organisme d'audit souhaite inclure dans le rapport d'audit

*Inclure autant de lignes que nécessaire conformément à la répartition des responsabilités et à l'habilitation visées à l'article 7, paragraphe 1, point b).*

Date:

.....

Signé par:

.....

Lieu:

.....

Au nom de:

.....

Responsable de:

.....

**Annexes au rapport d'audit (le cas échéant):**

Documents requis en vertu de l'article 7, paragraphe 2, du présent règlement.

Documents relatifs à l'analyse des risques d'audit conformément à l'article 9 du présent règlement.

Documents attestant que l'organisme d'audit respecte les obligations prévues à l'article 37, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) 2022/2065.

Documents attestant que l'organisme d'audit respecte les obligations prévues à l'article 37, paragraphe 3, point b), du règlement (UE) 2022/2065.

Documents attestant que l'organisme d'audit respecte les obligations prévues à l'article 37, paragraphe 3, point c), du règlement (UE) 2022/2065.

Documentation et résultats de tout test effectué par l'organisme d'audit, y compris en ce qui concerne les systèmes algorithmiques du fournisseur audité.

Codes de conduite mentionnés aux articles 45 et 46 du règlement (UE) 2022/2065 en vertu desquels le fournisseur audité a pris des engagements, y compris une indication claire de tout engagement pris et de tout indicateur clé de performance convenu pour cet engagement.

Protocoles de crise mentionnés à l'article 48 du règlement (UE) 2022/2065 mis en œuvre par le fournisseur audité.

Toute autre annexe que l'organisme d'audit souhaite inclure.

**ANNEXE II – Modèle de rapport sur la mise en œuvre des recommandations d’audit  
mentionné à l’article 6**

Table des matières

SECTION A informations générales	
1.	Fournisseur audité: .....
2.	Adresse du fournisseur audité: .....
3.	Rapport d’audit sur lequel se fonde le présent rapport de mise en œuvre Date d’adoption du rapport d’audit: ..... Référence au rapport d’audit (par exemple, une URL): .....
4.	Informations sur l’audit sous-jacent et les parties concernées (voir les sections A et B du rapport d’audit de référence): .....
5.	Le rapport sur la mise en œuvre des recommandations d’audit fait-il référence à un rapport d’audit sur le respect de l’ensemble des obligations et engagements visés à l’article 37, paragraphe 1, du règlement (UE) 2022/2065 qui s’appliquent au fournisseur audité? <i>Oui/Non (si «Non», indiquer les obligations et engagements couverts par le rapport d’audit de référence)</i> .....
6.	Le cas échéant, références à d’autres rapports d’audit conformément à l’article 37 du règlement (UE) 2022/2065 auxquels le fournisseur audité est ou sera soumis concernant la période auditée: .....

SECTION B suivi des recommandations opérationnelles concernant les obligations auditées
---

**B.1 – Recommandation X**

*Insérer autant d'entrées que nécessaire pour couvrir toutes les recommandations de l'audit de référence. Remplacer «Recommandation X» par la recommandation correspondante en incrémentant à chaque fois d'une unité le numéro attribué au point (par exemple, B.2, B.3, etc.).*

*Remplir la sous-section 1 ou 2.*

8. Mesures de mise en œuvre de la recommandation opérationnelle

.....

1.1. Mesure(s) planifiée(s)

- (a) Description des mesures (indiquer le ou les objectifs, les éventuels jalons, les étapes de révision et, le cas échéant, les indicateurs de performance):

.....

- (b) Calendrier de mise en œuvre:

.....

1.2. Mesures prises depuis la fin de la période sur laquelle se fonde le rapport d'audit

- a) Description des mesures:

.....

- b) Date à laquelle les mesures ont été mises en œuvre ou devraient l'être:

.....

- c) Résultat (inclure des références à des ressources externes, par exemple des liens vers des sites web, le cas échéant):

.....

- d) Explication de la manière dont les mesures mettent en œuvre efficacement la recommandation du rapport d'audit et de la raison pour laquelle cela permet la mise en conformité; ou explication de la manière dont les effets des mesures permettront la mise en conformité, si ce n'est pas immédiatement observable:

.....

1.3. Le cas échéant, description de toute mesure visant à ajuster les critères de référence en matière de contrôles de conformité et de contrôles internes:

.....

9. Raisons pour lesquelles la recommandation n'a pas été mise en œuvre, le cas échéant

a) Justification de l'absence de mise en œuvre de la recommandation:

.....

b) Autre(s) mesure(s) prise(s) pour se mettre en conformité:

.....

**SECTION C (le cas échéant):** suivi des recommandations opérationnelles concernant les engagements audités pris par le fournisseur audité en vertu des codes de conduite mentionnés aux articles 45 et 46 du règlement (UE) 2022/2065 et des protocoles de crise mentionnés à l'article 48 du règlement (UE) 2022/2065

### **C.1 – Recommandation X**

*Insérer autant d'entrées que nécessaire pour couvrir toutes les recommandations de l'audit de référence. Remplacer «Recommandation X» par la recommandation correspondante et incrémenter le nom du point d'une unité (par exemple, C.2, C.3, etc.) à chaque fois.*

*Remplir la sous-section 1 ou 2.*

1. Mesures de mise en œuvre de la recommandation opérationnelle

1.1. Mesures planifiées

(a) Description des mesures (indiquer le ou les objectifs, les éventuels jalons, les étapes de révision et, le cas échéant, les indicateurs de performance):

.....

(b) Calendrier de mise en œuvre:

.....

1.2. Mesures prises depuis la fin de la période sur laquelle se fonde le rapport d'audit

a) Description de la ou des mesures

.....

b) Date à laquelle les mesures ont été mises en œuvre ou devraient l'être:

.....

c) Résultat (inclure des références à des ressources externes, par exemple des liens vers des sites web, le cas échéant):

.....

d) Explication de la manière dont la mesure met en œuvre efficacement les recommandations du rapport d'audit:

.....

10. Raisons pour lesquelles la recommandation n'a pas été mise en œuvre, le cas échéant

a) Justification de l'absence de mise en œuvre de la recommandation:

.....

b) Autre(s) mesure(s) prise(s) pour se mettre en conformité:

.....

SECTION D: toute autre information que les fournisseurs audités souhaitent communiquer
.....